



EFAmix S

L'échelle spéciale pour tous les travaux dans l'environnement électrique.

Description du produit

- L'échelle spéciale pour tous les travaux dans l'environnement électrique.
- Pour les travaux sur les installations électriques avec montants isolants en matière plastique renforcée de fibres de verre.
- Satisfait au contrôle haute tension pour les échelles en matériau isolant selon la norme EN 61 478.
- Marches en alliage léger de 80 mm de profondeur avec stries antidérapantes.
- Plate-forme de sécurité (250 x 250 mm).
- Dépôt en toute sécurité des accessoires et des outils dans un logement en aluminium.
- Repliée, 88 mm de large seulement.
- Marches en profilé d'alu extrudé.



Conseils et particularités

Conforme à la norme EN 131, catégorie « professional »

Caractéristiques du produit

Bac porte-outils	Plastique
Charge	max. 150 kg
Ecartement vertical entre les échelons / marches	230 mm
Garantie	10 ans



Hauteur de montant Partie d'accès/de renfort	50mm / 50mm
Largeur de plate-forme	250 mm
Liaison montant-marches / échelons rivetée	sertie
Longueur de plate-forme	250 mm
Matériau	Alu / plastique
Normes	EN 131 professional
Profondeur des marches	80 mm
Section des montants	50 mm
Section des montants	50 mm
Type d'échelon / de marche	nervuré

Variantes de produits

	40431	40432	40433	40434	40435
Cotes de transport	1.390 mm × ca. 520 mm × 100 mm	1.640 mm × ca. 550 mm × 100 mm	1.890 mm × ca. 570 mm × 100 mm	2.140 mm × ca. 600 mm × 100 mm	2.390 mm × ca. 620 mm × 100 mm
Hauteur de plate-forme	0.68 m	0.91 m	1.14 m	1.37 m	1.6 m
Hauteur de travail	2.7 m	2.9 m	3.15 m	3.35 m	3.6 m
Largeur extérieure, inférieure	0.52 m	0.55 m	0.57 m	0.6 m	0.62 m
Longueur d'échelle	1.4 m	1.65 m	1.9 m	2.15 m	2.4 m
Nombre de marches avec plate-forme	3	4	5	6	7
Poids	6 kg	7 kg	8 kg	9 kg	10 kg
Surface de base	0,75 m × 0,52 m	0,91 m × 0,55 m	1,07 m × 0,57 m	1,24 m × 0,6 m	1,4 m × 0,62 m



ZARGES GmbH

Oberdorf 1

CH-8222 Beringen

Tel: +41 (0) 52 682 06 00

Fax: +41 (0) 52 682 06 04

schweiz@zarges.ch

www.zarges.com/ch-fr

Efficace 16.5.2026

Sous réserve de modifications ou d'erreurs.